

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 847 712 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
17.06.1998 Bulletin 1998/25

(51) Int Cl.⁶: **A45D 34/02, A45C 13/00,
B65D 43/16**

(21) Numéro de dépôt: **97402674.2**

(22) Date de dépôt: **07.11.1997**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: **13.11.1996 FR 9613806**

(71) Demandeur: **S.E.R.I.C.A. - Services Etudes et
Réalisations Industrielles par Moulage du Cantal
15250 Jussac (FR)**

(72) Inventeurs:
• **Cambon, Alain**
15250 Naucelles (FR)
• **Genelot, Pascal**
15150 Arpajon sur Cere (FR)

(74) Mandataire: **Chameroy, Claude et al**
c/o Cabinet Malémont
42, avenue du Président Wilson
75116 Paris (FR)

(54) **Réceptacle pour produits cosmétiques ou autres**

(57) Réceptacle pour produits cosmétiques ou autres, du type comprenant une coque (1) formant embase, une coque (2) formant couvercle, et des moyens de liaison pour relier ensemble les deux coques (1, 2), caractérisé en ce que les moyens de liaison sont cons-

titués par au moins une lame élastique (6) dont une extrémité est rendue solidaire de l'une des coques et dont l'autre extrémité est fixée de manière articulée (8) sur l'intérieur de l'autre coque au voisinage du plan de jointure (3) des deux coques (1,2).

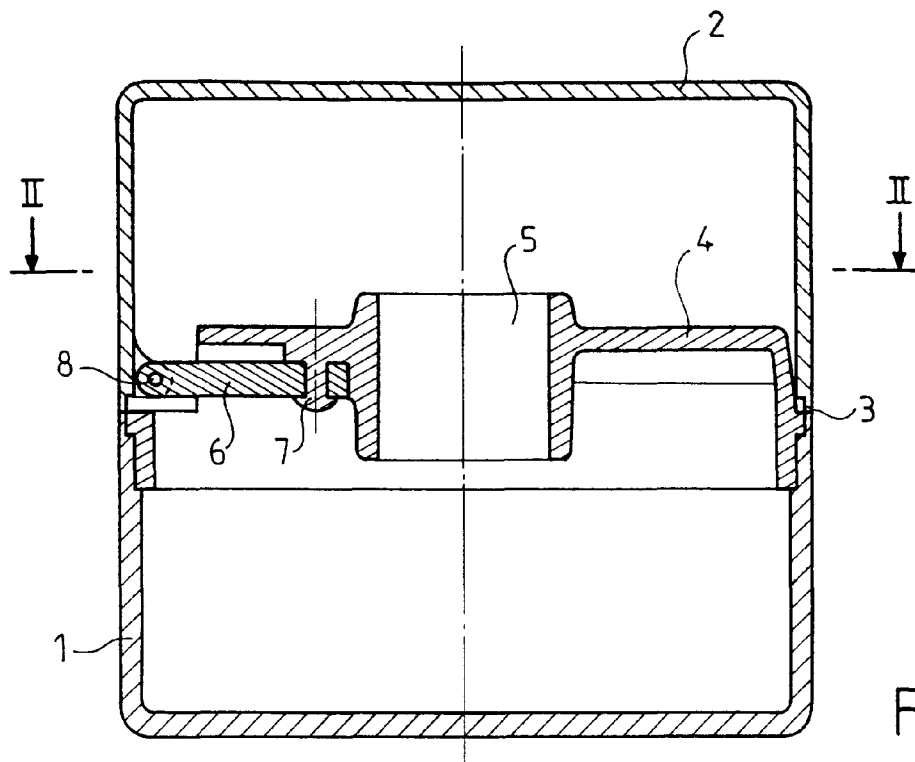


FIG.1

EP 0 847 712 A1

Description

La présente invention concerne un réceptacle pour produits cosmétiques ou autres, du type comprenant une coque formant embase, une coque formant couvercle, et des moyens de liaison pour relier ensemble les deux coques.

Généralement, les moyens de liaison sont constitués par une charnière qui fait saillie à l'extérieur et reste donc apparente, ou bien par une charnière disposée à l'intérieur, mais qui nécessite alors un évidement de l'une des coques au niveau du plan de jointure pour le dégagement nécessaire à la rotation du couvercle.

La présente invention a pour but principal de remédier à ces inconvénients, grâce à des moyens de liaison parfaitement invisibles de l'extérieur.

A cet effet, les moyens de liaison conformes à l'invention sont essentiellement constitués par au moins une lame élastique dont une extrémité est rendue solidaire de l'une des coques et dont l'autre extrémité est fixée de manière articulée sur l'intérieur de l'autre coque au voisinage du plan de jointure des deux coques.

Avec une telle disposition, et ainsi qu'on le verra plus clairement par la suite, il est possible de réaliser une liaison invisible et parfaitement jointive des deux coques, sans jeu apparent, ni évidement.

Dans une forme de réalisation particulière de l'invention, l'articulation de la lame élastique est prévue sur la coque formant couvercle.

De préférence, la lame élastique est disposée sensiblement parallèlement au plan de jointure des deux coques.

Dans une application particulière de l'invention à un réceptacle pour flacon de parfum, la coque formant embase comporte une frette intérieure sur laquelle est fixée l'extrémité de la lame élastique qui n'est pas articulée sur la coque formant couvercle.

Une forme d'exécution de l'invention est décrite ci-après à titre d'exemple, en référence au dessin annexé dans lequel :

- la figure 1 est une vue en coupe verticale d'un réceptacle conforme à l'invention destiné à recevoir un flacon de parfum ; et
- la figure 2 est une vue en coupe horizontale suivant la ligne II-II de la figure 1.

Le réceptacle représenté sur les figures 1 et 2 est de forme générale cylindrique et se compose essentiellement d'une coque inférieure 1 formant embase et d'une coque supérieure 2 formant couvercle, avec un plan de jointure 3 entre les deux.

Dans l'exemple de réalisation particulier décrit ici, il s'agit d'un réceptacle servant d'habillage à un flacon de parfum. A cet effet, la coque inférieure 1 est pourvue d'une frette intérieure amovible 4, munie d'un évidement central 5 pour le passage du col du flacon de parfum et qui maintient ainsi ledit flacon en place dans l'embase.

Conformément à l'invention, le couvercle 2 est relié à l'embase 1 par l'intermédiaire d'une lame élastique 6, disposée parallèlement au plan de jointure 3 de l'embase avec le couvercle, dont une extrémité est fixée rigidement à la frette 4 par un rivet 7 et dont l'autre extrémité est fixée de manière articulée sur la paroi intérieure du couvercle 2 au moyen d'un axe 8 situé au voisinage du plan de jointure 3.

Pour ouvrir le réceptacle, il suffit d'exercer sur le couvercle 2 une légère traction vers le haut, à l'opposé de l'axe d'articulation 8. Ce faisant, l'élasticité de la lame 6 est sollicitée et ramène en même temps l'axe 8 vers l'intérieur, ce qui permet la rotation normale du couvercle 2. On notera en outre que la mise sous tension de la lame élastique 6 provoque un effet de claquage lors de la fermeture du couvercle et fait obstacle à son ouverture naturelle si l'on retourne l'ensemble.

La lame élastique 6 sera avantageusement réalisée en une matière plastique moulée permettant un certain nombre de déformations sans perdre ses qualités mécaniques, ni subir un étirement préjudiciable au bon fonctionnement dans le temps. Quant aux autres parties du réceptacle, c'est-à-dire essentiellement les coques et la frette, elle pourront également être réalisées en matière plastique, mais aussi en métal ou en un autre matériau approprié.

La présente invention permet donc en définitive de réaliser de façon très simple et peu coûteuse une liaison entre une embase et son couvercle qui soit parfaitement invisible de l'extérieur et sans aucun jeu apparent au niveau du plan de jointure 3. Elle s'applique de manière particulièrement avantageuse aux habillages de produits cosmétiques ou de parfumerie, y compris les boîtiers pour le fard, mais il va de soi qu'elle peut également être utilisée avec profit chaque fois que l'on souhaite rendre solidaires une embase et son couvercle sans charnière apparente.

Revendications

1. Réceptacle pour produits cosmétiques ou autres, du type comprenant une coque (1) formant embase, une coque (2) formant couvercle, et des moyens de liaison pour relier ensemble les deux coques (1, 2), caractérisé en ce que les moyens de liaison sont constitués par au moins une lame élastique (6) dont une extrémité est rendue solidaire de l'une des coques et dont l'autre extrémité est fixée de manière articulée (8) sur l'intérieur de l'autre coque au voisinage du plan de jointure (3) des deux coques (1, 2).
2. Réceptacle selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'articulation (8) de la lame élastique (6) est prévue sur la coque (2) formant couvercle.
3. Réceptacle selon la revendication 1 ou 2, caracté-

risé en ce que la lame élastique (6) est disposée sensiblement parallèlement au plan de jointure (3) des deux coques (1, 2).

4. Réceptacle selon la revendication 2 ou 3, caracté-
risé en ce que la coque (1) formant embase com-
porte une frette intérieure (4) sur laquelle est fixée
(7) l'extrémité de la lame élastique (6) qui n'est pas
articulée sur la coque (2) formant couvercle.

5

10

15

20

25

30

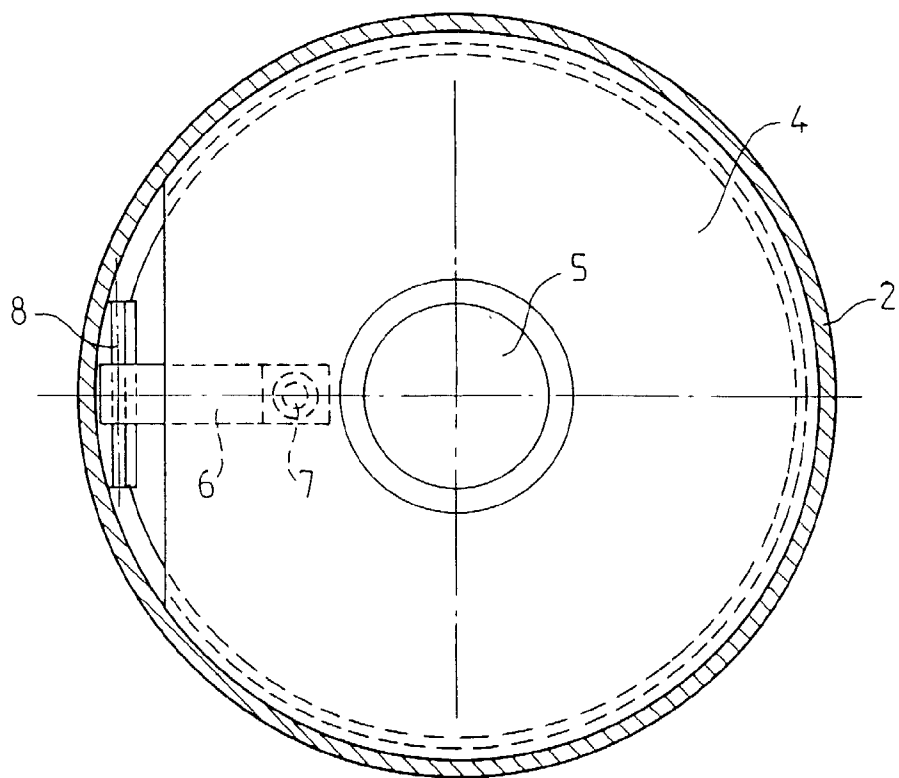
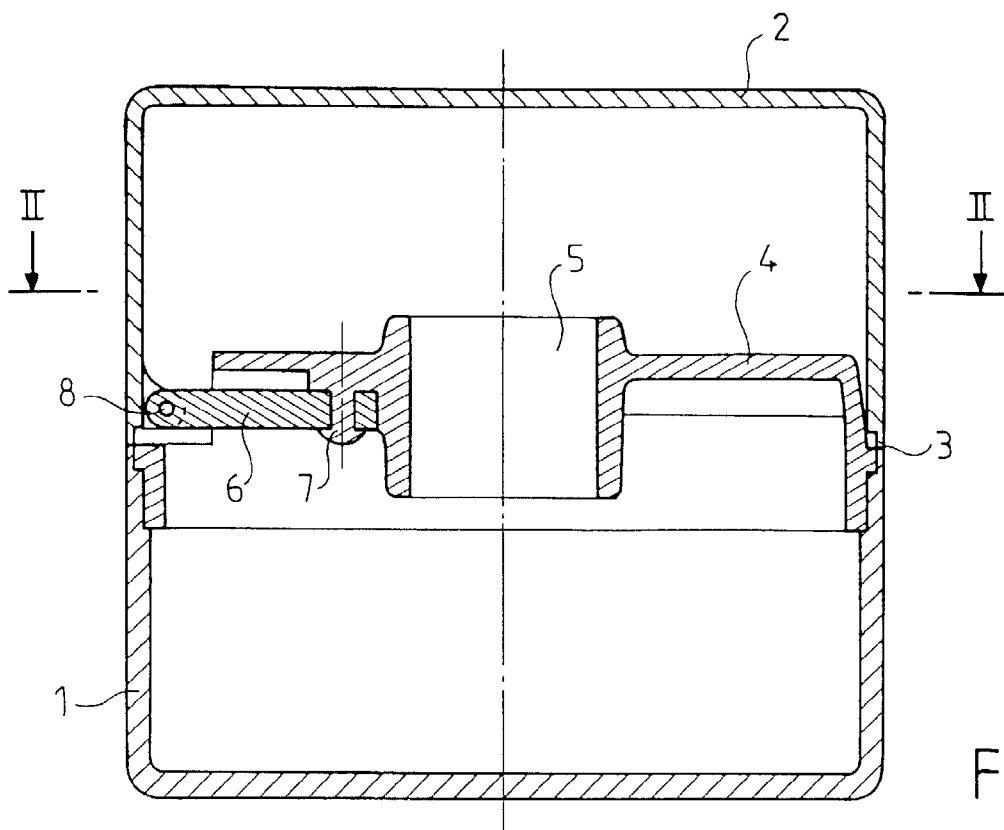
35

40

45

50

55





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 97 40 2674

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	FR 1 320 208 A (MOULINEX S.A.) 29 mai 1963 * le document en entier * -----	1	A45D34/02 A45C13/00 B65D43/16
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A45D A45C B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		4 février 1998	Verdoodt, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)